



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue de classe normale ou supérieure
Emploi	Psychologue
Métier	Psychologue clinicien
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69G38 - Liaison
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2522 – Hôpital de Jour de Crise

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le psychologue est placé sous l'autorité hiérarchique du DRH par délégation du chef d'établissement.

Le psychologue est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de département par délégation du chef de pôle et en lien fonctionnel avec le cadre supérieur et le cadre de santé.

Rattachement hiérarchique : M. MARIOTTI, Directeur d'établissement

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Horaires	9h00 - 17h00
Amplitude horaire	8h00 - 19h00
Cycle hebdomadaire	38H20 (du lundi au vendredi)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.



L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés :**
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), trois centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et deux unités ambulatoires (PEPS rétablissement et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le psychologue analyse et évalue dans son ou ses domaine(s) de compétence la situation clinique du patient. Il met en œuvre des soins individuels et des activités thérapeutiques adaptées aux patients.

Le psychologue conçoit, élabore, et met en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Prise en charge psychiatrique, dans le cadre d'un travail en équipe pluri-professionnelle et d'un parcours de soins individualisé ;
- Activité clinique de consultation (évaluation et suivi psychothérapeutique) ;
- Participation aux temps de réunions d'équipe, cliniques et institutionnelles ;
- Participation et/ou encadrement d'activités thérapeutiques ;
- Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution) ;
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle ;
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles ;
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient ;
- Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles interne (formation, soutien, groupes de parole, analyses des pratiques, analyse institutionnelle) ;
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs ;
- Psychothérapies individuelles et de groupe ;
- Réalisation d'études et recherche en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises ;
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions ;
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences ;
- Travail d'évaluation par le biais de groupes de réflexion et de supervision théorico-clinique entre professionnel ou par toutes autres méthodes spécifiques ;



- Participation active au partenariat externe (réseau, rencontres avec les partenaires : MDR, CCAS, SPIP, délégués à la santé des différentes communes...)
- Participation au travail de réflexion et d'élaboration de projets en collaboration avec les autres partenaires des structures du pôle ;
- Rédaction de notes cliniques et des rapports d'activité (CORTEXTE, RIMP) ;
- Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires.

Son activité s'articule autour de séquences initiales d'évaluation individuelle et de programmes de soins individuels et/ou groupaux.

D'autres lignes de soins pourront être proposées en fonction des compétences et des volontaires disponibles (par exemple addictologie).

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités relationnelles, sens de l'écoute et intérêt pour le travail en équipe pluri professionnelle, avec une attention particulière portée au partage des informations utiles à la continuité des projets de soins ;
- Etre dynamique et responsable de sa pratique, capable d'autonomie et de prise d'initiatives, dans un souci constant de référence à l'équipe de soins et au cadre préétabli ;
- Etre capable de réflexion, d'observation, d'anticipation, d'élaboration, de communication et d'esprit de synthèse ;
- Avoir le sens de l'organisation et des priorités ;
- Etre capable de planifier et d'organiser son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité ;
- Avoir un intérêt pour le travail partenarial ;
- Savoir utiliser l'outil informatique ;
- S'inscrire dans un processus de formation permanente et de transmission.

8.1. Formation souhaitée

- Master 2 en psychologie clinique et psychopathologie
- Formation sur une ou plusieurs thérapies ciblées

8.2. Expérience professionnelle

- Expérience en psychothérapie

8.3. Connaissances spécifiques attendues

- Intérêts et connaissances dans les différents champs théoriques de la psychologie (psychanalyse, TCC, autres approches ou thérapies ciblées) ;
- Compréhension des fonctionnements institutionnels.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

Création du profil de poste

RédactionDr F. CLEMENTIN
Cheffe de service**Vérification**Dr PF. GODET
Chef de Pôle**Validation**C. MAILLET
Directrice des Ressources Humaines